

L'hôtel de Cucé à Rennes à la fin du XVIII^e siècle. Vestiges d'une grande demeure de la fin du Moyen Âge

Les propriétaires successifs de l'hôtel de Cucé

Le musée de Bretagne conserve dans un dossier concernant l'hôtel Le Gonidec de Traissan, 14 rue Le Bastard, une série de trois plans datés du 12 avril 1777. Indiqués comme anonymes, ils portent la mention L.C.D.B. On y reconnaît la signature du commandeur de Brilhac. Il s'agit d'un projet de reconstruction d'une aile qui bordait la cour d'entrée de l'ancien hôtel de Cucé acquis en 1776 par Armand-Mériadec Le Gonidec de Traissan. L'intérêt de ces plans est qu'ils figurent l'ancien hôtel de Cucé détruit quelques années plus tard, vers 1785, pour la construction de l'hôtel Le Gonidec de Traissan, sous la direction de Philippe Binet, bel édifice néo-classique qu'il est toujours possible d'admirer au 14 rue Le Bastard.

L'hôtel Le Gonidec de Traissan porte le nom de son acquéreur Armand-Mériadec Le Gonidec de Traissan (1752-1820), alors officier au régiment du roi, puis conseiller au parlement de Bretagne (1777), seigneur de Toulborzo et de la Baratière. Il fait l'acquisition de l'hôtel le 26 août 1776, pour 35 000 livres du cardinal de Boisgelin et consorts qui en avaient hérité à la mort de leur père en 1774.

Le premier détenteur connu de l'hôtel et très vraisemblable constructeur est Louis des Déserts, premier président du parlement des Grands Jours de 1531 à 1538¹. D'une famille originaire de Loudéac mentionnée dans les anciennes réformations

1. Frédéric Saulnier, dans une communication à la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine du 13 juin 1905, en avait brièvement retracé l'historique (*Bulletin et mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. XXXV, 1905, p. XXXVI-XXXVII). Voir également BANÉAT, Paul, *Le vieux Rennes*, Rennes, J. Plihon/L. Hommay, 1904, p. 58.

du ^{xv}^e siècle, il apparaît tout d'abord en 1511 comme maître des requêtes de l'Hôtel de la reine. En 1528, il est conseiller du roi et remplace le président le Rouge à la présidence du conseil du parlement de Bretagne². Il assiste à l'entrée du duc François III en août 1532. Chargé de présider les états de Vannes en 1532, il est surtout connu comme un des artisans de l'édit d'union de 1532³, intervenant auprès du chancelier Du Prat pour suggérer que ce soient les états qui demandent l'union de la Bretagne à la France. Il décède peu après en mars 1538. Il avait épousé Olive Thierry, dame de la Fontaine, fille de Michel, seigneur de la Prévalaye, receveur ordinaire de Rennes⁴.

À la mort de Louis des Déserts en 1538, sa fille Radegonde en hérite et l'apporte à son mari Jean d'Espinay, seigneur du Boisduliers à Chelun, qui décède la même année⁵. Il est le fils aîné d'Henri, sire d'Espinay, chambellan de Louis XII et Catherine d'Estouteville. L'hôtel prend alors le nom de Boisduliers. Radegonde des Déserts, tutrice de son fils Claude d'Espinay, se fait représenter dans une montre en 1541 et déclare 1 500 livres de revenu noble. Il s'agit du second revenu de l'évêché de Rennes après son cousin le sire d'Espinay à Champeaux (2 800 livres)⁶. Claude étant mort sans postérité après 1561, c'est sa sœur Louise, femme de René de Têhillac, seigneur du Pordor, qui en hérite. Leur fils aîné Gabriel, également seigneur de Boisduliers qui avait épousé Marie de Sévigné, va vendre l'hôtel le 10 mai 1585 à Raoul Martin, sieur de la Jartière, alloué de Rennes pour 16 000 livres.

Raoul Martin est un personnage important qui eut une carrière tout à fait remarquable dont Frédéric Joüon des Longrais a retracé le déroulement⁷. D'une famille bourgeoise de Rennes, descendant de Pierre Martin, orfèvre⁸, il avait été nommé en 1588 comme alloué et lieutenant de Rennes. Acquis au parti de la Ligue au début des hostilités, il avait ouvert les portes de la ville au duc de Mercœur. Il sut

2. TEXIER, Ernest, *Étude sur la Cour ducale et les origines du parlement de Bretagne*, Rennes, J. Plihon/L. Hommay, 1905, p. 141-142 ; LA MARTINIÈRE, Jules de, « Le parlement sous les rois de France 1491-1554 », *Annales de Bretagne*, t. 39-2, 1924, p. 203-205 ; LE PAGE, Dominique, *Finances et politique en Bretagne au début des temps modernes, 1491-1547*, Paris, CHEEF, p. 311-313.

3. KERHERVÉ, Jean, « Écriture et réécriture de l'histoire dans l'histoire de Bretagne de Bertrand d'Argentré. L'exemple du livre XII », dans Noël-Yves TONNERRE (dir.), *Chroniqueurs et historien de la Bretagne du Moyen Âge au milieu du ^{xx}^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes/Institut culturel de Bretagne, 2001, p. 77-109.

4. *Id.*, *Les gens de finances des ducs de Bretagne, 1365-1491*, dactyl., thèse pour le doctorat d'État, Paris, 1986, *Catalogue prosopographique*, t. I, p. 108.

5. GUILLOTIN de CORSON, Amédée, « Les grandes seigneuries de Haute Bretagne », *Bulletin et mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. XXIII, 1894, p. 65-66.

6. SÈVEGRAND, Gérard, « La montre des gentilhommes de l'évêché de Rennes de 1541 », *Bulletin et mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. XCVI, 1994, p. 134.

7. JOÜON des LONGRAIS, Frédéric, « Information du sénéchal de Rennes contre les Ligueurs (1589) », *Bulletin et mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. XLI/2, 1912, p. 284-287.

8. SAULNIER, Frédéric, *Le parlement de Bretagne, 1554-1790*, Rennes, J. Plihon/L. Hommay, 1909, t. II, p. 627-628.

profiter de l'amnistie offerte aux ligueurs en décembre 1589 et « se donna corps et bien au service du roi ». Durant le séjour d'Henri IV à Laval, il fait au roi une avance de fonds dont celui-ci lui garda reconnaissance. Il s'enrôle dès lors dans l'armée royale et participe aux combats d'Ivry, Saint-Denis, au siège de Paris, de Rouen où il sert sous François II de Montmorency, puis sous Conti et Dombes. Il est présent à Craon lors de la défaite des royalistes en mai 1592. Il y fut sans doute fait prisonnier et dut acquitter une forte rançon. Ses services militaires semblent s'interrompre à la fin de l'année 1593. On le retrouve en 1594 rétabli dans ses fonctions d'alloué de Rennes. Ces bons services lui valurent son anoblissement en mars 1599, ainsi que celui de sa maison de la Balluère à Broons en 1601, « une des plus belles et mieulx bastie de la paroisse de Broons », qu'il tenait de sa femme Julienne Forgeais.

Dans son article sur le château de Maurepas, Barthélemy-Amédée Pocquet du Haut-Jussé narre une scène amusante qui se déroula lors de visite du roi Henri IV à Rennes en 1598, tirée des *Mémoires* du duc de Sully⁹. Le duc de Bouillon était logé dans l'hôtel de Raoul Martin ; après sa visite, « le Roi étant au bas de l'escalier d'où il me vit entrer dans la cour, m'appela et s'étant fait ouvrir un fort beau et grand jardin, il y entre en me tenant la main ». Il s'agissait pour Henri IV de faire accepter à Sully, qui n'y consentit point, son mariage avec Gabrielle d'Estrées... L'hôtel de Raoul Martin était donc à l'époque suffisamment prestigieux pour loger un proche du roi et posséder un jardin assez remarquable pour être apprécié par Sully. En 1611, un procès-verbal nous apprend que Raoul Martin possédait un droit de banc, enfeu et vitraux dans l'église Saint-Jean¹⁰ ; détruite en 1820, elle s'élevait au sud de l'abbatiale Saint Melaine. Raoul Martin devait vivre au moins encore en 1611 et peut-être jusqu'en 1616, date à laquelle sa fille Gilonne (1597-1668), future héritière de l'hôtel, épouse, à 19 ans, Jean de Boisgelin, vicomte de Mayneuf (1581-1624). Leur descendance va garder l'hôtel jusqu'à la fin du XVIII^e siècle et lui donnera son nom.

Jean de Boisgelin appartenait à la branche de Pontrivilly à Pordic qui n'était guère fortunée¹¹, ses premiers auteurs ne disposant que de 60 livres de revenu noble en 1480. Elle ne dut son aisance qu'à l'alliance qu'avait fait le père de Jean, Thébaud, avec Radegonde de Rosmadec, qui s'était trouvée, à la suite au décès de son frère, l'unique héritière de sa famille¹². Elle avait apporté 40 000 livres de rentes à Boisgelin, tirées en partie de la vicomté de Mayneuf et la Ville-Solnon à Saint-Didier, la châtellenie de

9. POCQUET du HAUT-JUSSÉ, Barthélemy-Amédée, *Visites et excursions à Rennes et aux alentours*, Mayenne, J. Floch, 1974, p. 170.

10. BANÉAT, Paul, *Le vieux Rennes...*, op. cit., p. 58.

11. Cette branche de Pontrivilly, qui deviendrait de Cucé, était une branche cadette des Boisgelin, seigneur de Boisgelin à Pléhédél, détachée anciennement, dont la jonction n'était pas connue lors de la réformation de 1668, mais qui porte les mêmes armes.

12. À la suite du décès de son frère, Guillaume de Rosmadec, capitaine partisan de Henri IV, chevalier de l'Ordre du roi, gouverneur de Vitré, grand veneur et grand maître des eaux et forêt mort en 1608, dont le tombeau peut encore être admiré à Notre-Dame de la Cour à Lantic.

Buhen-Lantic¹³. Cet important héritage avait fait sortir les Boisgeline de leur modeste manoir de Pornic et les avait rapprochés de Rennes.

Cette alliance Martin, qui n'était sans doute pas très prestigieuse au point de vue ascendance, va être une nouvelle opportunité financière pour les Boisgeline en leur apportant, outre des liquidités¹⁴, un hôtel en ville et la propriété de Maurepas aux environs immédiats de Rennes. Elle va leur permettre de mettre un premier pied au parlement avec d'acquisition d'une charge de conseiller en 1616, l'année du mariage de Jean de Boisgeline et Gilonne Martin. Il semble que ce soit Gilonne, qui, au cours de son veuvage, ait reconstruit le château de Maurepas après 1624, si on en croit les armes de Martin de La Balluère avec une cordelière surmontant une porte. Durant près de trente ans de façon discontinue (de 1627 à 1630, en 1633 puis de 1651 à 1659), elle va louer l'hôtel à la ville pour y loger le comte de Bretagne-Vertus, gouverneur de Rennes, montrant qu'il était encore à l'époque un des logis les plus importants de la ville¹⁵.

Le fils de Gilonne Martin, Jean II de Boisgeline (1618-1701), conseiller au parlement (1644), prend également épouse dans une famille de robe en 1647, avec Renée Pépin, fille de René-Raoul, président des requêtes, petit-fils d'un avocat. En 1653, une nouvelle étape est franchie dans l'élévation de la lignée avec l'accession au mortier, ce qui signifie à l'époque un investissement qui atteint 150 000 livres dont une bonne partie est financée par les 117 000 livres de la vente de l'office de conseiller¹⁶. Il se remarie en 1664 avec Marguerite d'Espinose, veuve du conseiller Jean de Rosnyviken et fille du président aux enquêtes, Michel d'Espinose, d'une famille de négociants d'origine espagnole, établie à Nantes au commencement du XVI^e siècle, devenus échevins de la ville au cours de ce siècle.

Leur fils, Gabriel de Boisgeline (1649-1730), est également conseiller (1678) puis président à mortier au parlement (1687). Il acquiert le marquisat de Cucé à Cesson en 1679 dont le nom va se substituer pour sa branche à celui de Mayneuf. Il avait épousé en 1672 une La Bourdonnaye de Coëtion, fille du conseiller Louis. Ils résidaient au château de Maurepas où Anne de La Bourdonnaye décède en 1743. Une taxe sur les maisons de 1705 qui ne comprend malheureusement que onze occurrences d'hôtels, indique qu'il est imposé à 409 livres. Il n'est devancé que par l'hôtel Hévin, depuis du Moland, place des Lices (500 livres), Coëtmadeuc,

13. LAMARE, Jules, « La famille de Boisgeline », *Bulletins et mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, t. 1, 1865, p. 132-sq.

14. Les deux frères Martin, Raoul, qui nous intéresse, et son frère, Pierre, premier avocat du roi au présidial de Rennes, passaient pour forts riches. Pierre avait doté sa fille Judith de 60 000 livres ce « qui dépassait ce que tout autre bourgeois de Rennes pouvait de permettre à l'époque » (POCQUET du HAUT-JUSSE, Barthélemy-Amédée, *Visites et excursions...*, op. cit., p. 171).

15. BANÉAT, Paul, *Le vieux Rennes...*, op. cit., p. 58 (d'après les comptes de miseurs).

16. SAULNIER, Frédéric, *Le parlement de Bretagne...*, op. cit., p. XXXVIII.

un des plus grands hôtels de Rennes à l'époque, disparu dans le grand incendie (410 livres), Hay de Tizé, place du Champs-Jacquet (650 livres), la Daguerie ou Farcy de la Ville-du-Bois (34 rue Saint-Georges) (453 liv.)¹⁷.

Renaud-Gabriel (1692-1774), vicomte de Mayneuf, marquis de Cucé, président à mortier en 1729 sur résignation de son père, avait épousé, en 1723, Jeanne du Roscouët, dame de Lesturgan à Malguénac¹⁸. Elle décède en 1743, après lui avoir donné dix enfants. Puis, en 1745, il s'unit à une jeunesse de 24 ans, Thérèse Le Prestre de Châteaugiron, fille du président à mortier, dotée de 80 000 livres, « ambitieuse et dominatrice d'un esprit sec et mordant » selon ses contemporains¹⁹. Durant l'affaire de Bretagne, comme sa parentèle, elle prend le parti du duc d'Aiguillon, avec laquelle elle est de la plus grande intimité, contre La Chalotais²⁰.

Parvenus au sommet de la société parlementaire bretonne, les Boisgelin vont tenter de se hisser à la Cour. C'est tout d'abord l'acquisition par Renaud-Gabriel de l'ancienne baronnie de la Roche-Bernard en 1744 pour 410 000 livres qui donne préséance aux états²¹. Il demeure lors de la signature de l'acte dans son hôtel rue aux Foulons²². Il meurt au château de la Bretesche à Missillac, chef-lieu de la baronnie de la Roche Bernard.

Les Boisgelin accèdent aux honneurs de la Cour en 1758, non sans quelques difficultés, les preuves de noblesse de la famille ne remontant guère au-delà des anciennes réformations de 1427. Les « compléments », ajoutés aux preuves fournies à la réformation 1668, seront attendus avec impatience²³. L'année 1760 marquera

17. Arch. mun. Rennes, CC 205.

18. Sa succession rapportait en 1774, 28 810 livres de rente à ses héritiers, soit au denier vingt, un patrimoine s'élevant à plus de 500 000 livres (LAVAQUERY, Eugène, *Le cardinal de Boisgelin (1732-1804)*, 2 vol., Paris, Plon, 1921, t. I, p. 185).

19. *Id.*, *ibid.*, t. I, p. 5.

20. CARRÉ, Henri, *La Chalotais et le duc d'Aiguillon. Correspondance du chevalier de Fondette*, Paris, Librairies-Imprimeries réunies, 1893, p. 531.

21. LAVAQUERY, Eugène, *Le cardinal de Boisgelin...*, *op. cit.*, t. I, p. 35 sq.

22. DURAND, André, « Le château de la Bretesche et ses derniers seigneurs... », *Bulletin de la Société archéologique et historique de Nantes et de la Loire-Inférieure*, t. 92, 1953, p. 74.

23. Il faut rappeler que pour être présentée à la cour la famille de Boisgelin avait fourni à Clérambault, qui tiquait un peu sur son l'ancienneté un nouveau dossier de preuves fait de pièces lui permettant une filiation plus ancienne que celle présentée en 1668. Michael Jones a montré que ces pièces, maintenant déposées aux Archives départementales des Côtes-d'Armor, étaient essentiellement composées de faux, pour la période antérieure au xv^e siècle (MEIRION-JONES, Gwyn, JONES, Michael, « Boisgelin en Pléhédel, Côtes-d'Armor : une famille noble, son histoire et son domaine », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, 1993, t. CXI, p. 607-651). Cette « heureuse liasse » dont parle la correspondance des deux frères, Bruno et Jean de Dieu, était attendue avec impatience « cette. heureuse liasse, ! plus d'inquiétude, plus de chagrin. Tout est assuré. Marcher la tête haute, demander tout. Une nouvelle fortune se prépare pour nous [...] » (LAVAQUERY, Eugène, *Le cardinal de Boisgelin...*, *op. cit.*, t. I, p. 41, lettre du 9 décembre 1757).

véritablement l'accession à la Cour par le mariage de Bruno (1734-1794), fils cadet de Renaud-Gabriel, avec Marie de Boufflers, « divine mignonne » de la cour de Stanislas à Lunéville où réside sa mère, la marquise de Boufflers. Si la dot est médiocre, 50 000 livres, la protection du roi Stanislas Leszczyński lui apporte des charges rémunératrices. Puis c'est l'acquisition ruineuse (650 000 livres) par son père de la charge de maître de la garde-robe du roi. Une indisposition de Rohan lui permet de présider les états de Bretagne dès 1760, puis en 1778 et 1780. Enfin le cordon bleu en 1778 vient brocher sur le tout. La même année 1760 pour l'aîné Jean-de-Dieu, c'est l'obtention de l'archidiaconé de Pontoise, suivie de l'évêché de Lavaur en 1764, enfin de l'archevêché d'Aix en 1770 et de l'Académie en 1776. Sa carrière et sa fortune prodigieuses – 219 000 livres de revenus d'Église et 27 572 de revenus propres dans les années 1770 – en firent le bienfaiteur de sa parentèle. La famille ayant délaissé Rennes, c'est lui qui vendit par contrat du 26 août 1776, au prix de 35 000 livres, le vieil hôtel de Cucé, en son nom et celui de ses cohéritiers, à Armand-Mériadec Le Gonidec de Traissan. Il représentait peu sur la succession de son père Renaud-Gabriel qui s'élevait à 2413 500 livres en 1774.

Architecture de l'hôtel de Cucé

L'ancien hôtel de Cucé, épargné par l'incendie de 1720, est connu par le plan de Forestier levé cette année et gravé par Robinet en 1726 (fig. 1). Le procès-verbal de l'incendie nous donne son emprise foncière, 9 toises 3 pieds sur la rue et 53 toises de profondeur et le décrit avec corps principal au fond de la première cour à trois étages et une aile au sud rattachée à l'est de ce corps de logis²⁴. La cour, flanquée de deux pavillons sur la rue aux Foulons (actuelle rue Le Bastard), est bordée au sud par une aile assez étroite. Le corps de logis en fond de cour, assez profond, présente un retrait au nord lié au désaxement de la construction. Une importante aile le prolonge vers l'est bordant une seconde cour fermée par une grille. Elle s'ouvre sur un très vaste jardin qui longe la face nord du Parlement sur la moitié de sa longueur. Le Forestier a représenté un parterre de broderie sans doute conventionnel qui se termine en bordure est par un alignement d'arbres. Une petite saillie de jardin au nord lui permet d'atteindre le haut du rempart de la ville et d'étendre sa vue vers les fossés. Des fenêtres nord du palais, inauguré en 1655, on pouvait profiter de la vue sur le jardin. Avec celui des hôtels de Châteaugiron et de Kéravéon, rue de Corbin, du président de Brillhac, rue des Dames et de Coëtmadeuc, rue du Puits du Mesnil²⁵, le jardin de l'hôtel de Cucé était parmi les plus vastes de la ville close.

24. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 3328, fol. 19 r.

25. Dans l'emprise actuelle de la place du Palais, disparue dans l'incendie de 1720.

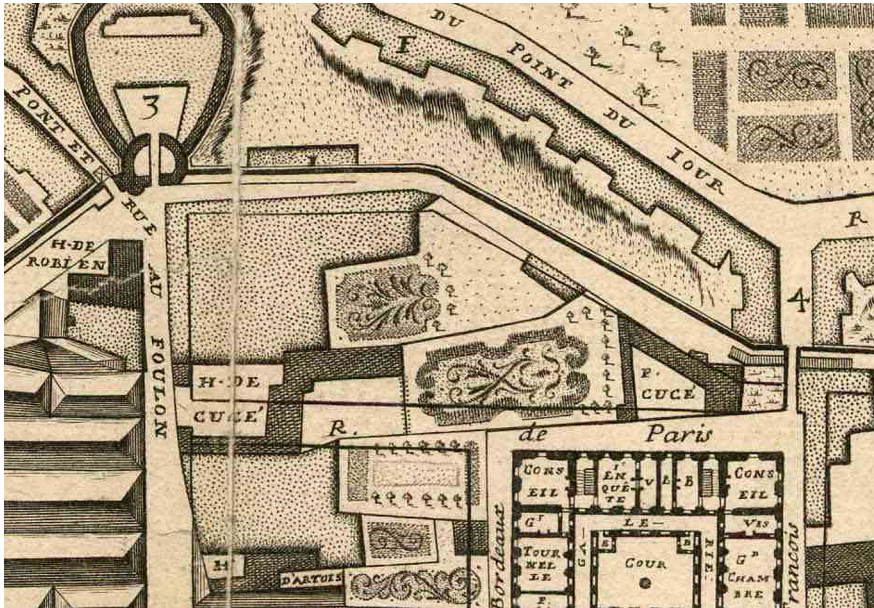


Figure 1 – Rennes, plan de la ville après l’incendie de 1720, levé par Forestier et gravé par Robinet en 1726, extrait (Musée de Bretagne, 956 00076)

À la suite vers l’est, le reste de la parcelle triangulaire est occupé par le petit hôtel de Cucé. Il présente une aile qui ferme le jardin et une seconde qui borde le rempart au nord. Celle-ci se termine à l’est, par un gros pavillon donnant sur le mur d’enceinte, près de la poterne Saint-François percée en 1667 dans le bas de l’actuelle rue Hoche. Selon un phénomène assez fréquent pour les grandes maisons, il servait de logis annexe et de communs pour l’hôtel principal dont la surface était en réalité assez restreinte. Il ne fut détruit qu’en 1905.

Un plan du projet du palais de 1618 figure le mur qui bordait la voie longeant le palais au nord. Le jardin se prolongeait alors jusqu’au pavillon qui ne formait qu’une aile perpendiculaire à la voie et légendée « pavillon de Monsieur l’Alloué de Rennes ». Un plan de la place du palais de 1671 montre que la configuration n’a guère changé, mais la parcelle porte la légende : « hostel de Monsieur le Président de Mesneuf, jardin et pavillon au bout ». Il semble que jusqu’à cette date (1671) la parcelle de ce qui sera plus tard le petit hôtel de Cucé n’était pas bâtie. Elle était occupée en 1618 par une parcelle de jardin appartenant à Monsieur d’Argentré joutée au sud d’un pavillon en saillie sur la voie publique. Sur le plan de Forestier de 1726, une rue est figurée qui devait prolonger celle bordant au nord le Parlement vers la rue aux Foulons en détruisant le corps principal et l’aile sur cour de l’hôtel.

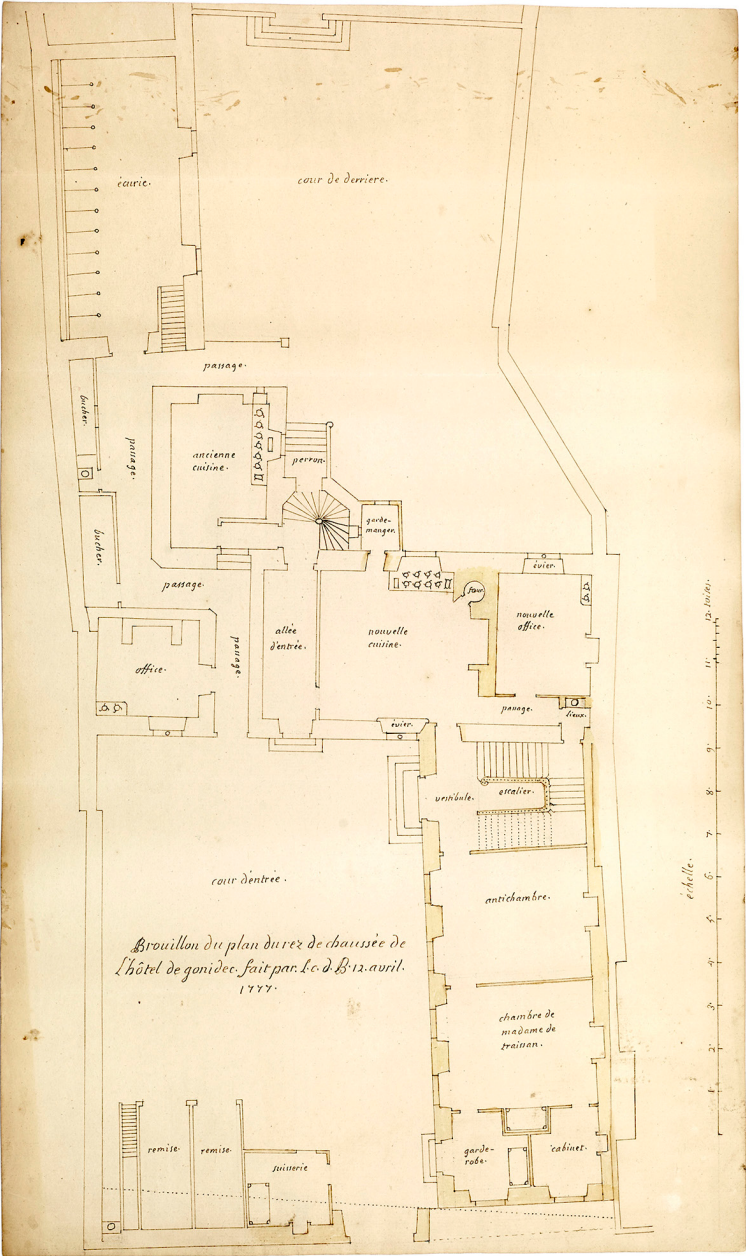


Figure 2 – Rennes, plan du rez-de-chaussée de l’hôtel de Cucé, par le commandeur de Brilhac, 12 avril 1777 (Musée de Bretagne, 983.0013.42)

L'auteur du plan de l'hôtel de Cucé en 1777, le commandeur de Brilhac, n'est pas un inconnu. Anne-Hyppolite de Brilhac (1710-1796) est le fils de Pierre de Brilhac, premier président du parlement de Bretagne, prêtre, bachelier en Sorbonne, commandeur de l'ordre de Malte, titulaire de la commanderie de la Coudrie à Challans, puis abbé de Saint-Jean-des-Prés à Guillac, vicaire général de Saint-Malo. Cet amateur d'architecture dessina pour ses amis et relations un nombre important de projets de châteaux et d'hôtels particuliers, principalement en Bretagne²⁶.

Il s'agit, nous l'avons dit, d'un projet de reconstruction d'une aile de l'hôtel, qui bordait la cour d'entrée à droite, les parties à créer étant figurées en jaune (fig. 2). Ce brouillon, ainsi que le nomme son auteur, a précédé une série de projets pour la reconstruction complète de l'hôtel. Il montre qu'avait été envisagée la conservation de l'ancien hôtel dont le logis principal semble remonter à la charnière des xv^e et xvi^e siècles. Très rapidement, dès le 21 juin de la même année, le commandeur de Brilhac fournit un nouveau projet qui opte pour la reconstruction complète de l'immeuble.

Le relevé que fit de l'hôtel le commandeur de Brilhac est très proche de l'emprise figurée sur le plan de Forestier, ce qui montre que l'édifice n'a pas dû évoluer beaucoup entre 1720 et 1777²⁷. Les courtes mentions du procès-verbal d'incendie de 1720 nous le confirment. Il s'agit d'un bâtiment de plan en S. L'entrée se fait depuis la rue aux Foulons joutée au nord d'un pavillon renfermant deux remises avec latrines et un escalier droit permettant d'accéder à l'étage à une chambre, pour les laquais au-dessus, dotée de quatre lits. Il est accosté d'une « suissierie », chargée d'abriter le suisse gardant la porte de l'hôtel. Cette dernière fait partie du projet de Brilhac comme l'indique sa couleur jaune.

L'aile, qui borde la cour, est un projet. Elle semble plus large que l'emprise de l'aile antérieure si on en croit le plan de Forestier de 1727. Ce dernier figure à son extrémité côté rue un pavillon qui devait former une symétrie avec celui placé au nord. Il s'agit de créer sur trois niveaux un ensemble d'appartements modernes, distribués par un escalier à jour central placé contre le corps principal. Il dessert, au rez-de-chaussée, un appartement avec antichambre, chambre et cabinets et, à l'étage, une antichambre et un cabinet ou salon de compagnie ouvert sur la rue et sur la cour. Le second étage referme, quant à lui, un appartement pour le fils aîné. On ne sait ce que contenait l'aile ancienne mais elle comportait trois niveaux, comme le corps principal. La présence de cheminées sur gouttereau, au sud, placées

26. Une partie de ses dessins est conservée dans le fond Coniac (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 13 J 52) ; mais bien d'autres projets se rencontrent dans des fonds d'archives privées, ou comme ici au musée de Bretagne.

27. On observe sur le plan de 1727, un retrait de la partie nord du corps principal sur cour qui ne figure pas sur le relevé de Brilhac.

dans d'importants massifs de maçonnerie, suggère la réutilisation d'éléments de l'édifice antérieur.

Le corps principal, qui ferme la cour à l'est et se retourne au nord-est, présente l'aspect d'un ouvrage médiéval ou du début du ^{xvi}^e siècle, avec ses murs épais, ses baies à meneaux et son escalier en vis dans une tour polygonale hors œuvre, à l'angle rentrant des deux ailes. Une vaste salle occupe l'aile principale sur la cour sur les deux tiers de sa longueur au sud. Elle est recoupée dans le projet de Brillhac par un mur de refend (poché en jaune) afin de créer une « nouvelle cuisine » et un « nouvel office » bordé d'un petit transport entresolé à l'ouest pour les latrines. Ce refend a permis de loger un four dans son épaisseur. Un potager et un évier prennent place dans les ébrasements des baies. Cette vaste salle initiale (de 15 mètres de long par 7 de large) avait déjà été recoupée au nord pour créer un passage depuis la porte d'entrée, placée au bas bout, vers l'escalier, selon un principe très courant au ^{xvii}^e siècle. Une cheminée, placée sur le pignon sud, permettait de la chauffer. Elle était éclairée par trois vastes baies, deux à l'est et une à l'ouest dont deux présentent encore leur meneau. Dans le projet, un petit garde-manger vient se loger contre la tour d'escalier avec une petite porte lui donnant accès.

Le mur de refend nord de cette grande salle était bordé par un passage situé au niveau de la cour, en léger contrebas de la salle, permettant aux chevaux de rejoindre les écuries établies dans une aile placée dans la prolongation de l'aile en retour. Ce passage formait un coude pour contourner un office doté d'une vaste cheminée placée à l'extrémité nord du corps principal. Cet office était éclairé par une baie à meneau et s'ouvrait de plain-pied dans le passage. Ce dernier longeait enfin l'aile ouest, bordée de bûchers au nord et de latrines, pour rejoindre l'écurie par une porte placée en pignon. L'extrémité de ce couloir formait une petite cour²⁸. Puis se prolongeant vers le sud, il permettait de sortir dans la seconde cour de l'hôtel. Ce curieux dispositif de couloir traversant le rez-de-chaussée du logis contre la grande salle se retrouvait à l'ancien évêché (détruit) rue de la Monnaie pour rejoindre la seconde cour où se trouvait un jardin²⁹.

L'aile en retour vers l'est était occupée par l'« ancienne cuisine », qui correspondait à la cuisine de l'édifice primitif, éclairée par la seconde cour. Elle se situait de plain-pied avec l'ancienne salle avec laquelle elle communiquait par l'escalier. Dotée d'une vaste cheminée, elle conservait un potager sous la baie sud. Un petit emmarchement lui permettait d'accéder au passage. Sur la seconde cour un perron, sans doute tardif, donnait accès à la tour d'escalier.

28. Indiquée sur le plan du premier étage.

29. Disposition connue par un plan de 1761, publié par PARFOURU, Paul, « Les comptes d'un évêque et l'ancien palais épiscopal de Rennes au ^{xviii}^e siècle », *Bulletin et mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, 1895, t. xxiv, p. 221.

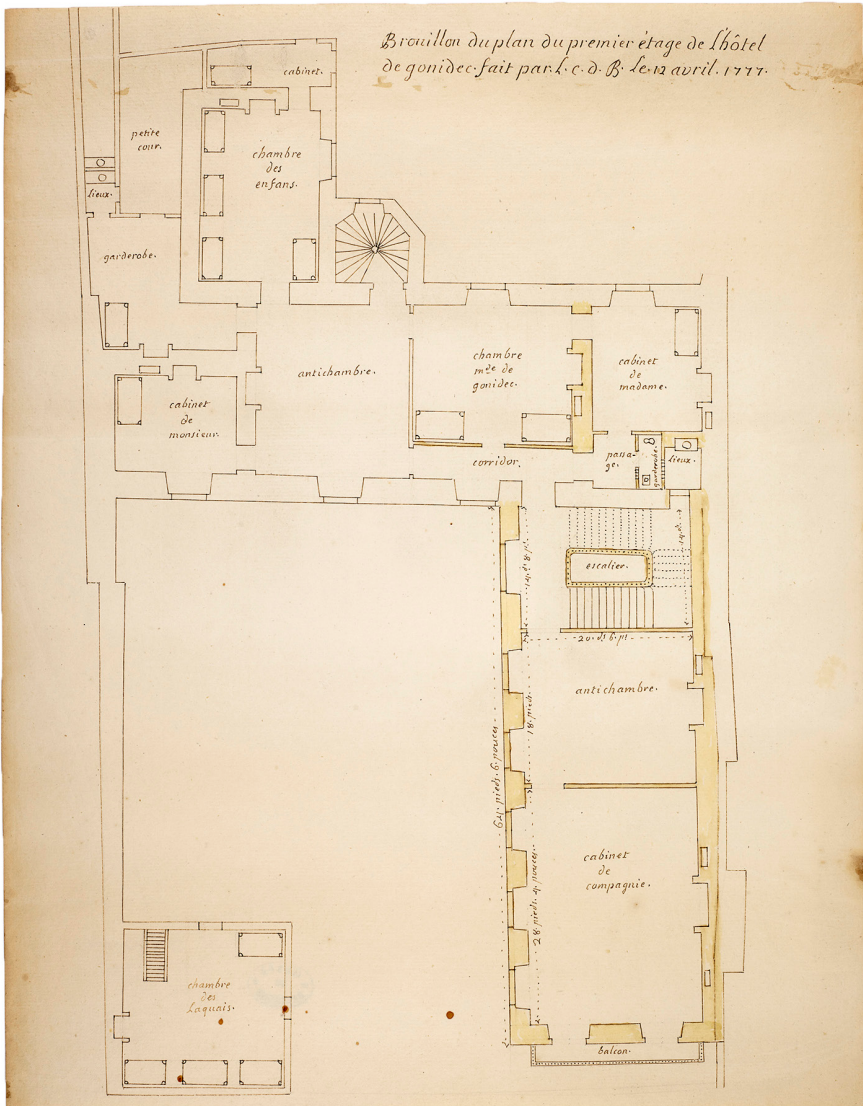


Figure 3 – Rennes, plan du premier étage de l'hôtel de Cuccé, par le commandeur de Brillhac, 12 avril 1777 (Musée de Bretagne, 983.0013.40)

Cette aile est se prolonge par un bâtiment plus étroit, à usage d'écurie, qui borde la seconde cour au nord. On peut supposer que cette écurie qui renfermait treize stalles était plus récente que le logis principal. Sur le relevé de Brillhac, le

bâtiment semble se prolonger vers le jardin placé en contre haut. En effet, entre la seconde cour et celui-ci, est figuré un perron de quatre marches. À l'intérieur de l'écurie, un escalier à volée droite parallèle au mur gouttereau sud semble descendre vers une cave placée sous le logis principal.

Au premier étage du corps principal (fig. 3), l'espace correspondant à la salle et au couloir est divisé en trois pièces sur le projet de Brillhac, renfermant successivement une antichambre, la chambre de Madame et un cabinet avec latines au nord. Le mur de refend entre la chambre et le cabinet est à construire comme celui du rez-de-chaussée, suggérant l'existence à l'origine d'une pièce unique formée de ces deux dernières pièces avec cheminée en pignon sud. Une cloison en bois la séparait de l'antichambre placée à l'arrivée de l'escalier. L'hypothèse d'une pièce unique à usage de salle haute, longue de 7,5 toises (15 mètres), n'est pas à exclure dans la configuration initiale du bâtiment³⁰. Les percements, qui ne conservent plus de meneaux à ce niveau, viennent se placer très exactement au-dessus de ceux du rez-de-chaussée. Ce point suggère plutôt un ouvrage du xvi^e siècle, période au cours de laquelle apparaissent en Bretagne les travées régulières. L'antichambre commande un cabinet placé au-dessus de l'office qui devait correspondre à une petite chambre prenant jour sur la cour et chauffée par une cheminée sur le refend est. Elle commandait également l'aile en retour occupée par une vaste chambre, placée au-dessus de la cuisine ancienne. Elle se prolongeait par un cabinet établi sur le passage dans un ouvrage en pan de bois comme l'indiquent la faible épaisseur des murs et la présence d'un simple poteau d'angle au rez-de-chaussée. Il devait former un ajout par rapport à l'édifice ancien. Une autre pièce, prenant jour sur la petite cour nord et fermée par un pan de bois, renfermait une garde-robe assez vaste. Chauffée par une cheminée à l'ouest, elle commandait un siège de latrines. La distribution était presque identique au troisième niveau, formant un étage carré toujours desservi par l'escalier à vis de la tour. Le niveau de comble n'est pas documenté mais devait offrir des pièces habitables.

Il est intéressant de constater que ce vieil hôtel des Déserts, remontant aux premières décennies du xvi^e siècle, assez peu modifié dans sa distribution, abritait, encore au milieu du xviii^e siècle, une des plus importantes familles parlementaires de Rennes. L'acte d'achat de la baronnie de la Roche-Bernard en 1744 indique clairement que le président de Boisgelin demeure en son hôtel à Rennes rue aux Foulons. Il est vrai qu'il possédait à proximité immédiate, le château de Maurepas ainsi que le château de Cucé à Cesson.

Christophe AMIOT
Architecte en chef des Monuments historiques

30. La salle synodale de l'évêché atteignait 10 toises de long, soit près de 20 mètres.